

« Je suis bien conscient de l'ampleur de la tâche »

Depuis le début 2018, Samuel Favre est le secrétaire communal de Veyras. Avant de rejoindre l'administration publique, le Veyrassois était chef de la Division clientèle & marketing de Sierre-Energie SA. Aujourd'hui, un certificat exécutif en management et action publique de l'Université de Lausanne en poche depuis peu, c'est avec enthousiasme qu'il s'apprête à prendre ses nouvelles fonctions.



Samuel Favre

Samuel Favre, quelles seront vos missions au sein de la nouvelle commune ?

Il s'agira d'assister le président et les conseillers municipaux dans toutes les tâches relatives à l'organisation générale de l'administration au sens large et dans la gestion des affaires courantes. Cela impliquera notamment d'assurer la coordination entre l'Exécutif et les différents services de l'administration. L'autre grand volet du poste sera de garantir l'application de la politique en matière de gestion des ressources humaines.

Est-ce là le principal défi qui vous attend ?

C'est certain. Il s'agira de mettre sur pied la structure RH de Noble-Contrée et cela implique de mieux faire connaissance, au préalable, du personnel des trois communes actuelles. Chacun de nous devra apprendre à travailler ensemble, à partager la même vision pour atteindre un but commun. C'est un formidable défi à relever. Cela signifie aussi que pour la fin de l'année, l'organigramme de Noble-Contrée ait été défini, que chaque poste ait été pourvu d'un cahier des charges et d'un titulaire nouvellement nommé. Je rappelle que si la sécurité de l'emploi est garantie pour tout le personnel des trois communes, nous allons vers davantage de spécialisation. Il s'agira aussi d'intégrer le personnel de la police communale nouvellement créée puis celui des crèches et UAPE. Chaque entité aura une direction propre, mais celle-ci devra appliquer la politique RH communale.

Un deuxième grand défi sera celui de la localisation des futurs locaux communaux, dont la mise sur pied du guichet unique qui servira de lieu d'accueil pour nos habitants.

Comment envisagez-vous l'entrée en fonction de la nouvelle commune ?

Avec beaucoup de plaisir et d'enthousiasme, tout en étant bien conscient des responsabilités et de l'ampleur de la tâche. Au début le chantier sera conséquent et tout le monde devra faire preuve de tolérance. Mais le cadre se construira petit à petit et de la meilleure manière qui soit. A terme et dès que les rouages seront huilés, la fusion de nos communes apportera une réelle plus-value à la population.

Samuel Favre côté cour, c'est qui ?

Quelqu'un qui aime les contacts humains et s'investir au niveau associatif. J'ai notamment fondé le Tohu-Bohu Festival en 2005, puis l'ai fait grandir. J'ai également initié la création de la crèche-UAPE à Veyras en 2009. A ce moment-là, il a vraiment fallu convaincre le politique de la pertinence d'une telle structure. Je suis d'autant plus heureux d'en observer le développement actuel. Parallèlement au volet associatif, j'ai siégé au conseil communal de Veyras de 2013 à 2018. Durant ce mandat de conseiller, j'ai eu la chance de prendre une part active à la mise en œuvre de la commune fusionnée en qualité de membre dudit comité de pilotage. Une expérience qui me permet aujourd'hui de bien cerner les attentes et besoins des autorités ainsi que ceux de la population.